

jugement authentique et sans appel, il l'eût déferé ou à la congrégation du S. Office ou à celle de l'Index. Là il aurait pu attendre un jugement sérieux—et une approbation ou une condamnation au mérite. C'est ce qu'il s'est bien gardé de faire, et pour cause.

Si M. David ne se sentait nulle dévotion pour affronter ce jugement du St Siège sur la valeur et l'opportunité de son œuvre, il avait près de lui des juges plus autorisés que tous les théologiens et les prélats de la cour Pontificale, qui se seraient fait un devoir de le désillusionner. Après le tribunal de l'Index et du S. Office qui jugent au nom du Pape, il n'y a pas d'autre tribunal institué dans l'Eglise pour juger authentiquement la doctrine et l'opportunité d'un livre que celui de l'Ordinaire de chaque diocèse, ou des Evêques réunis en concile. Cette autorité est bien plus incontrôlable aux yeux de l'Eglise que celle d'un ou de plusieurs prélats romains fussent-ils théologiens de marque et la "perle du clergé." — Car l'opinion d'un prélat romain n'est d'aucun poids contre le jugement d'un évêque qui ne peut être légitimement contrôlé et renversé que par celui du Souverain Pontife, et qui peut prononcer avec autorité parfois à l'encontre d'un théologien de mérite ou d'un éminent prélat.

M. David raisonne toujours comme les enfants mutins et désobéissants. Il ne tient nul compte de l'autorité que Dieu lui impose pour le diriger, l'éclairer et le gouverner; et il court au-delà des mers pour se trouver des autorités qui n'en sont point, auxquelles il veut bien obéir parce qu'elles n'ont pas le droit de lui commander. Il n'a cure de l'autorité des Evêques de son pays, qui sont institués par le S. Esprit pour le juger et le gouverner; et au lieu de s'adresser à Rome au seul tribunal supérieur à son Evêque, il s'adresse à qui n'a ni le droit et le pouvoir ni de le diriger, ni de le juger. C'est le procédé que nous avons déjà signalé dans sa brochure, qui est d'ailleurs celui de toute son école, et celui de tous les schismes, de toutes les hérésies et de tous les fauteurs de schisme et d'hérésie à tous les degrés, depuis dix-huits cents ans.

Ce bon M. David recourt, non pas à Rome, c'est-à-dire à l'autorité pontificale, mais à des prélats romains sans autorité et sans juridiction dans l'espèce, parce

qu'il compte "sur l'esprit de justice et la science des illustres prélats qui entourent le Souverain Pontife". Insinuation plus que légèrement perfide sur les lèvres de notre pieux pamphlétaire! Est-ce donc qu'auprès de ceux que l'Eglise a faits vos maîtres et vos juges, vous ne pouviez trouver ni science, ni esprit de justice? Ce sont donc des hommes dépourvus de science et d'esprit de justice que le Saint-Siège a choisis et qu'il maintient pour gouverner l'Eglise en ce pays? Et ne pouviez-vous trouver ni science ni esprit de justice auprès des deux tribunaux de l'Index et du saint Office, les seuls qui aient juridiction après ceux des évêques? Non; mais cette justice vous eût frappé, et cette science, qui ne s'amuse pas à écrire des politesses banales et sans but, vous eût condamné: et c'est ce que vous vouliez éviter.

M. David a des amis qui sont moins candides que lui. Ce sont eux qui à Rome au lieu de s'adresser au tribunal compétent que l'on n'aurait probablement pas plus trompé que l'on n'a pu tromper: la S. C. de la Propagande, lui ont cherché une consolation. C'est cette longue et pauvre consolation qu'on lui envoie sous le nom de Mgr Lazzareschi. C'est ce que publie l'Electeur en deux longues colonnes.

Pour tous ceux qui savent lire et qui connaissent les usages des chancelleries et des prélats romains, la lettre prouve manifestement que l'on a voulu simplement faire plaisir à un homme qu'on croyait sur sa parole animé d'un grand zèle pour le bien de la religion ou se débarrasser d'importunités auxquelles les prélats sont très souvent exposés, sans cependant rien dire dans une cause dont on ne connaissait rien.

La personne de Mgr Lazzareschi n'est pas ici en cause, ni son mérite personnel qui peut être plus grand encore que ne le suppose ou ne le désire M. David. Ce qui est sûr, c'est que sa lettre est peu de chose, et qu'elle ne dit rien—rien au moins de ce que M. David voudrait qu'elle dise.

Mgr Lazzareschi est-il le théologien, le philosophe, le canoniste que prétend M. David? Nous n'avons nul besoin de le révoquer en doute. Mais la lettre que publie l'Electeur sous son nom, vraie ou supposée, ne trahit ni le théologien, ni le canoniste, ni le philosophe, ni même l'humaniste distingué.—Un homme de valeur